Journée interprofessionnelle - Connaître les littératures de l'imaginaire (https://nouvelles.univ-rennes2.fr/event/journee-interprofessionnelle-connaitre-litteratures-limaginaire)



Cette journée est organisée dans le cadre du **Mois de L'Imaginaire**, événement annuel développé par le CCMI (Collectif Coopérateur du Mois de L'Imaginaire), un regroupement d'éditeur•ice•s professionnel•le•s qui publient ces genres littéraires que sont la Science-Fiction, le Fantastique, et la Fantasy.

Souvent méconnus, ces genres connaissent un fort développement ces dernières années auprès des jeunes et des adultes. Il est toutefois parfois difficile pour les professionnel•le•s des métiers du livre que sont les libraires, bibliothécaires, médiathécaires, documentalistes, et même les futur•e•s professionnel•le•s que sont les étudiant•e•s, d'aborder ces littératures et d'aider à leur diffusion auprès d'un public toujours plus nombreux et diversifié.

> **Cette journée interprofessionnelle gratuite consacrée aux littératures de l'imaginaire propose aux libraires, bibliothécaires, médiathécaires, documentalistes, et étudiant•e•s futur•e•s professionnel•le•s de se rencontrer, d'échanger, et d'apprendre par des formations et des ateliers spécifiques, tous donnés par des spécialistes du secteur.**

Cette journée totalement gratuite, est organisée par :

- L'UFR Sciences Sociales de Rennes 2 et son festival scolaire et universitaire « Sirennes » dédié aux cultures de l'imaginaire ;
- Le CCMI (Collectif Coopérateur du Mois de l'Imaginaire) ;

En partenariat avec :

- Livre et Lecture en Bretagne ;
- L'UFR Arts Lettres Communication de Rennes 2 ;
- Mediaparks (journal collaboratif et éducatif du collège Rosa Parks) ;

Voir le programme de la journée (https://nouvelles.univ-rennes2.fr/system/files/UHB/Visuel%20evenement/Programme%20Journee%20interprofessionnelles%20Les%20litteratures%20de%20limaginaire.pdf)

Les salles où se déroulent les conférences et ateliers seront communiquées lors du moment de présentation de la journée à 10h dans l'amphi A3.

La restauration n'est pas prise en charge.